

Musique d'introduction

Voix (sur fond de musique)

Vous écoutez le balado *En bref*.

Dans cet épisode, Jacqui Kuypers, directrice de projets au Conseil des normes d'audit et de certification, ou CNAC, donne un aperçu de l'exposé-sondage du CNAC sur la gestion de la qualité au niveau du cabinet et de la mission.

Voix (sans musique)

Le 5 avril 2019, le CNAC a publié un exposé-sondage sur la gestion de la qualité au niveau du cabinet et de la mission; la date limite de réception des commentaires est le 7 juin 2019. À l'heure actuelle, la Norme canadienne de contrôle qualité 1, ou NCCQ 1, s'applique aux audits, aux examens et aux autres missions de certification. L'exposé-sondage canadien propose l'adoption de la norme ISQM 1, ce qui constituera un changement important pour certains professionnels en exercice au Canada, car cette norme s'applique aux audits, aux examens, aux autres missions de certification et aux missions de services connexes. La Norme canadienne de gestion de la qualité 1, ou NCGQ 1, s'appliquerait entre autres aux missions de services connexes visées par le *Manuel de CPA Canada – Certification*, à savoir :

- les missions de compilation;
- les missions de procédures convenues;
- les missions visant la délivrance d'un rapport sur les autres éléments relevés dans le cadre d'une mission d'audit ou d'examen.

Le CNAC propose l'adoption de la norme ISQM 1 au Canada pour les raisons suivantes :

- il est dans l'intérêt public que les professionnels en exercice réalisent de façon uniforme des missions de grande qualité, ce que favorise un système de gestion de la qualité;
- il est essentiel d'adopter des normes de gestion de la qualité qui contribuent à la réalisation uniforme de missions de services connexes de grande qualité, parce que ces missions sont réalisées pour un large éventail d'utilisateurs externes;
- la norme ISQM 1 en projet est conçue pour pouvoir être adaptée, dans l'immédiat comme dans l'avenir, quels que soient les cabinets, les missions et les objets considérés.

Le CNAC est conscient que la mise en œuvre de la norme ISQM 1 nécessitera des efforts considérables de la part des professionnels en exercice, et plus particulièrement de ceux qui,

selon la NCCQ 1 actuelle, ne sont pas tenus de mettre en place un système de contrôle qualité. Le Conseil s'emploiera à relever les difficultés de mise en œuvre pour s'assurer que les professionnels en exercice ont accès, avant l'entrée en vigueur des normes, à des indications et des outils ne faisant pas autorité.

Voix (sur fond de musique)

Comment faire part de votre point de vue?

Le CNAC tiendra des webinaires sur le sujet, le 11 avril (en anglais) et le 18 avril (en français). Chaque séance sera suivie d'une période de questions. Nous sommes conscients que les webinaires auront lieu en plein cœur de la saison des impôts; c'est pourquoi nous veillerons à ce que les professionnels en exercice puissent visionner les séances au moment qui leur conviendra après la diffusion en direct.

Le CNAC offrira, le 15 mai, un atelier à l'intention des petits et moyens cabinets aux bureaux de CPA Canada à Toronto. L'objectif sera de mettre à l'essai les exigences de la norme ISQM 1. Nous demandons aux participants d'apporter le manuel d'assurance qualité de leur cabinet, s'il y en a un, et de passer en revue les nouvelles exigences afin de réviser les politiques et procédures qu'il contient. Pour les cabinets qui n'ont pas encore de manuel, cet atelier sera l'occasion idéale de commencer à en préparer un.

Il y aura des vidéoconférences les 13, 16, 22 et 23 mai; tous sont invités à y participer.

Il est possible de s'inscrire aux webinaires, à l'atelier et aux vidéoconférences à l'adresse frascanada.ca/nccq/projets/gestion-qualite.

Fermeture en fondu

Animatrice : Jacqui Kuypers, directrice du projet sur la gestion de la qualité